



CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES

Le 13 octobre 2005

N/REF : AL/LJ

OBJET : Transport scolaire C.I.V.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dossier visé en objet, j'ai le plaisir de faire suite à mon courrier du 22 septembre dernier.

En effet, notre action s'est conclue par un accord avec le Conseil Général et le transporteur.

Une desserte est désormais mise en place chaque mercredi à 17 heures depuis le C.I.V. vers Roquefort-les-Pins.

Les réponses obtenues en retour à notre courrier précité (16 sur 29 envois) font apparaître la nécessité d'une liaison bus à 17 heures plutôt qu'à 16 heures.

Heureux qu'une solution, même palliative, ait pu être trouvée,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués. *et*

amicaux

M. ROSSI
Conseiller Général
Maire de Roquefort-les-Pins